

Le Réveil Charolais

Des sorties et des vacances pour les jeunes migrants

Cet accueil au sein de la Résidence paroissienne (le nom du FJT) se fait depuis plusieurs mois. Récemment, l'antenne locale de la LDH (Ligue des droits de l'homme) a dénoncé un accueil déficient (*lire par ailleurs*). L'occasion pour Hervé Thurin, le directeur du FJT, de détailler son fonctionnement : « Nous accueillons plusieurs jeunes migrants, venant principalement de Côte d'Ivoire, de Guinée et du Mali. Sur le terrain, notre accompagnement va bien au-delà d'une simple mise à l'abri. Nous avons des valeurs de partage que nous transformons en actes simples : on essaie de faire des sorties culturelles, pour les ouvrir sur notre mode de vie. Nous les accompagnons ces jeunes dans des sorties, au cinéma, etc. Nous avons aussi emmené des groupes de jeunes migrants en séjour à Port-la-Nouvelle ou encore au Center Parcs des Pays de Loire. Nous pensons que ça fait partie des valeurs occidentales que nous pouvons leur faire découvrir. » Pour faciliter leur accueil, le FJT a aussi mis en place des cours de français : « Nous avons financé des cours intensifs pour six jeunes par une professeure spécialisée. »

À PARAY-LE-MONIAL 400 « migrants » (des hommes jeunes, célibataires, venus d'Afrique Noire) ont été installés au Foyer des Jeunes Travailleurs (FJT).

Des SORTIES et des VACANCES leur sont offertes (*voir l'extrait d'un article du JOURNAL DE SAÔNE-ET-LOIRE du 10/02/2018 ci-contre ←*).

DES COURS DE FRANÇAIS sont proposés à ces « jeunes » du MALI, de CÔTE D'IVOIRE et de GUINÉE qui sont des pays... francophones !

QUI PAYE ?

Et en même temps nos Anciens voient leur pension diminuer !

Nous déplorons en Saône-et-Loire **80.000 personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté** et **40.000 demandeurs d'emploi.**

Et combien de Françaises et de Français vivent dans la rue ?

DE QUI SE MOQUE-T-ON ?

CES « JEUNES » NE SONT PAS DES RÉFUGIÉS : ils ne fuient pas un pays en guerre ! Ne sont-ils pas, avec la

complicité de nos gouvernants (et par le truchement du « REGROUPEMENT FAMILIAL ») **L'AVANT-GARDE D'UNE IMMIGRATION MASSIVE ?**

De fait, à PARAY-LE-MONIAL, le Maire, M. Jean-Marc NESME, membre des « Républicains » (dont on aurait pu croire – ou espérer – que ce parti politique protégeait l'intérêt des Français en priorité) donne son aval et favorise cette **INVASION DE POPULATION ÉTRANGÈRE !**

ET PENDANT CE TEMPS-LÀ, À SAINT BONNET DE JOUX...

Voir au verso...

Les locaux de l'ancienne Gendarmerie sont en cours d'aménagement. Livraison prévue : 3^{ème} trimestre 2018.

À QUI seront attribués ces logements ? Avez-vous été informés ?

Ce qui se passe aujourd'hui à PARAY-LE-MONIAL ne risque-t-il pas de se répandre jusque dans nos villages ?



DEMANDEZ EXIGEZ DE NOS ÉLU(E)S DE PRENDRE POSITION DE MANIÈRE FERME ET IRRÉVOCABLE SUR L'ACCUEIL – OU NON – DE « MIGRANTS » SUPPLÉMENTAIRES DANS NOS VILLAGES.

C'est votre **droit** de savoir

C'est leur **devoir** de vous informer

Madame Josiane CORNELOUP, Député (« Les Républicains »)

Permanence à la Mairie de Saint-Bonnet les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 09:00 à 12:30 et le mercredi de 14:30 à 18:00

Tél. : 09 62 52 27 17 – e-mail : « josiane.corneloup@assemblee-nationale.fr »

... et les autres Députés de Saône-et-Loire

Madame Marie MERCIER, Sénateur (« Les Républicains »)

Tél. : 03 85 94 70 52 – e-mail : « marie.mercier@senat.fr »

... et les autres Sénateurs

Monsieur Patrick PAGÈS, Maire de Saint Bonnet de Joux

Tél. : 03 85 24 73 87 – e-mails : « st.bonnet.de.joux.mairie@wanadoo.fr » ou « mairie@stbonnetdejoux.fr »

... AINSI QUE L'ENSEMBLE DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX, DES MAIRES, ET ÉLU(E)S DE NOS COMMUNES !

LE RÉVEIL CHAROLAIS ne dépend d'aucun parti politique

Notre seul but est de préserver nos intérêts et de promouvoir notre art de vivre

NOUS SOMMES... « VOUS » !

MOBILISONS-NOUS CONTRE LES MANŒUVRES ET DIKTATS DE CEUX QUI NOUS GOUVERNENT

Prenez contact par e-mail ou par téléphone